

NITTELUB

L'édito de l'équipe Communication

Cà y est ! Quelques articles (sur l'histoire du village, l'école...), des informations des associations nous sont communiquées. Même un aimable courrier donnant son avis sur le Nittelub est parvenu à la « rédaction ».

C'est vraiment très sympathique de s'impliquer dans

notre journal communal. Et nous en remercions les auteurs. C'est un échange fructueux et intéressant comme peuvent l'être la soirée des vœux de la Municipalité ou les événements organisés par les associations.

Nous sommes toujours ou-

verts à toutes vos suggestions et espérons que notre bulletin d'informations est à l'image du village: attractif, simple et sympathique.

D'ailleurs, une nouvelle rubrique apparaît dans ce bulletin. Qu'en pensez-vous ?

L'équipe « Communication »

Dans ce numéro :

| | |
|----------------------------------|---|
| L'édito | 1 |
| Bienvenue aux nouveaux habitants | 1 |
| Le mot du Maire | 1 |
| APE Parents d'élèves | 2 |
| Vote par procuration | 2 |
| Portrait-Flash | 2 |
| Des nouvelles de notre école | 3 |
| Entretien du patrimoine communal | 3 |
| Urbanisme | 3 |
| Contacts Mairie | 4 |
| Pour mémoire ... | 4 |

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Tout d'abord Marie, Manon, Lisa ABELLO, née le 21/12/2003, puis Enza, Marion, Inès CARDONNE, née le 24/12/2003. Puis une nouvelle famille, M. Mme VISOTTO et leur fille Laurine. Nous leur souhaitons la bienvenue et félicitons les nouveaux parents.

Mais il y a aussi des départs: Florence LAUNAY est retournée dans sa région d'origine à Montluçon. Ce qui l'a conduit à démissionner du Conseil Municipal. Quant à Bernard DETREZ, il a déménagé à Lavaur, mais reste actif dans l'équipe municipale.

Le mot du Maire

Les dimanches 21 et 28 mars 2004, vous serez appelés à élire vos conseillers régionaux.

Notre région Midi-Pyrénées fête cette année ses 30 ans, mais ce n'est qu'à partir de 1986 que les élections eurent lieu au suffrage universel. Composée de 8 départements: Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot,

Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn et Garonne, c'est la plus grande région de France en superficie.

L'aménagement du territoire, le développement économique, la formation, la culture et les transports en sont les principales compétences et ce sont également les enjeux majeurs de notre évolution future.

Avec les nouvelles lois de décentralisation, le Conseil Régional devient de plus en plus un organe de décision de proximité.

Il est de notre devoir de nous exprimer quant aux choix et aux orientations du développement de notre région.

Alors, n'oubliez pas que le droit de vote est votre moyen d'action; utilisez-le.

Brigitte PARAYRE.

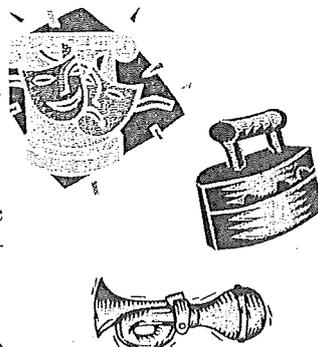
APE Association des Parents d'Elèves de Garrigues, Lugan et St AgnanComposition du nouveau Bureau:

Patricia FOCHEATO (Présidente)
Serge PARAYRE (Vice-Pdt)
Nadine PAGES (Trésorière)
Valérie BLANC (Secrétaire)
Marie RIVERA (Secrétaire Adj.)

CARNAVAL 2004:

Petit rappel du programme du sam. 13 mars à St Agnan:
17h: Défilé des enfants
19h: Apéritif et repas gascon
Soirée dansante. Ambiance assurée par les parents d'élèves à la salle des fêtes.

Réservations au
05.63.40.12.19 (P.Fochesato)

VIDE-GRENIERS

Grand vide-greniers de l'APE, le samedi 1er Mai 2004 autour de l'église de St Agnan.
Ouvert à tous. Venez nombreux vendre ou acheter dans une ambiance conviviale !

Inscriptions et renseignements au 05.63.40.12.19

Elections: Vote par procuration

21 / 28 mars 04:

Elections régionales

Toute personne absente de la commune aux dates du scrutin peut utiliser le vote par procuration.

Munie d'une attestation sur l'honneur indiquant les raisons de l'absence (professionnelles, de santé ou congés, ...) elle peut se rendre à la gendarmerie de St Sulpice et désigner un mandataire qui

votera en ses lieu et place.

Attention: L'électeur absent et le mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune.

Le portrait-flash

Voici la nouvelle rubrique; ce portrait-flash a vocation à paraître dans chaque Nittelub. C'est l'occasion de faire plus ample connaissance avec celles ou ceux qui vivent, travaillent ou s'intéressent à St Agnan. Aujourd'hui, c'est notre facteur qui a accepté d'être le premier. Qui sera le deuxième ? Nous attendons des volontaires et des suggestions ! Merci !



Je m'appelle : Guy Galy.

Je suis né : le 19 Mai 1966, sous le signe du Taureau.

J'habite : à Graulhet.

A St Agnan, je suis : le facteur.

Remarque : je suis très heureux que vous ayez pensé à moi pour inaugurer cette rubrique !

J'aime :

Le sport - les loisirs - le bricolage - la pêche ...

Je n'aime pas :

Lire - danser - la tauromachie - la chasse ...



Des nouvelles de notre école

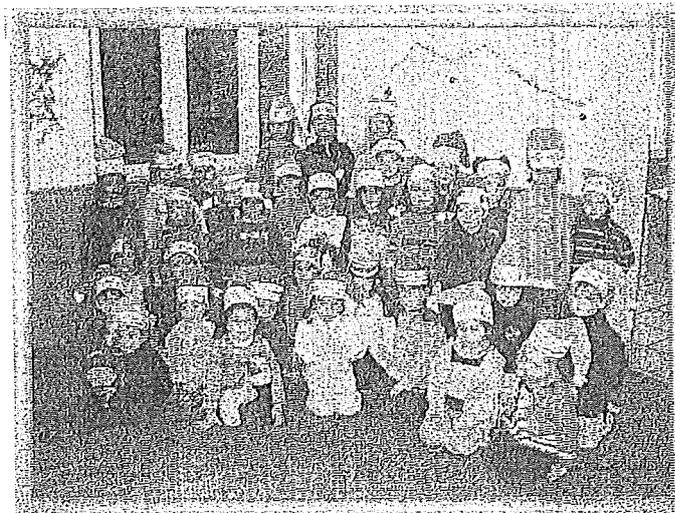
Des nouvelles de notre école.

Après une rentrée 2003 sans problème, nous avons beaucoup travaillé. Nous avons grandi aussi : nous avons appris beaucoup de choses. Le vendredi 19 décembre, une surprise nous attendait : d'abord un spectacle, puis un bon repas et enfin le Père-Noël !

Les maîtresses nous avaient quand même révélé le secret : le Père-Noël devait venir, mais il fallait être sages... Nous lui avons préparé une surprise pour le remercier : nous nous sommes tous déguisés en lutins et nous pensons que ça lui a plu.

C'est ainsi déguisés que nous vous disons : Bonne année 2004 à tous.

Et à bientôt, sur le prochain Nittelub !



Entretien du patrimoine communal

Dans la continuité de l'aménagement du centre du village, des travaux d'entretien et de rénovation sont en cours.

- Tout d'abord, pour la salle des fêtes, le système de ventilation défectueux a été refait à neuf. Une subvention de plus de 50% a été obtenue auprès du Conseil Général.

De même, des travaux de zinguerie (gouttière, étanchéité des bords de toit et murs) seront engagés dès l'obtention de la subvention.

L'ensemble de ces travaux est destiné à assainir le bâtiment et à le préserver dans le temps.



Ensuite, pour l'église, le nettoyage complet des toitures doit se dérouler en 2 phases :

- une première intervention pour éliminer les mousses et la terre accumulée sur les tuiles (au printemps).
- la seconde (en juillet 2004) pour un traitement de fond : anti-mousses et imperméabilisant. Ce travail devant être fait en période sèche.

- Puis, toujours pour l'église, il sera procédé au remplacement des vitres cassées, ainsi

qu'à la mise aux normes actuelles de sécurité (éclairage de secours des sorties, extincteurs,...).

- Enfin, l'escalier de service, en bois, menant au clocher sera remis en état pour une utilisation plus sûre.

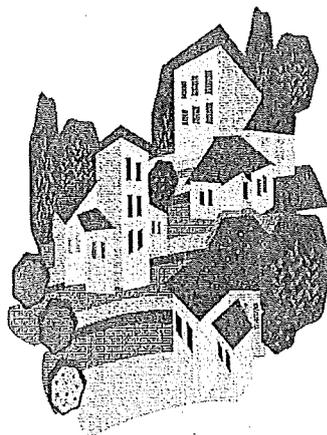
Nous étudions également la mise en place de dispositifs empêchant les pigeons de se poser sur le clocher (piques métalliques sur les rebords du clocher).

Urbanisme

La création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) représente pour la municipalité une possibilité de maîtrise du foncier à bâtir.

Elle permet à la commune de constituer une réserve foncière. Celle-ci permettra un aménagement raisonné de l'espace, en sauvegardant l'esprit de village.

La Municipalité de St Agnan a demandé le classement en ZAD du terrain situé derrière la mairie. Cette même démarche avait été effectuée fin 2002 pour la zone du Château d'En Jau.



Les démarches préalables à l'extension du réseau d'assainissement sont engagées. Elles permettront le réseau jusqu'au carrefour de la route d'En Jau.

Une fois ces travaux effectués, la Municipalité envisage la vente de trois terrains à bâtir, situés en face du stade de football.

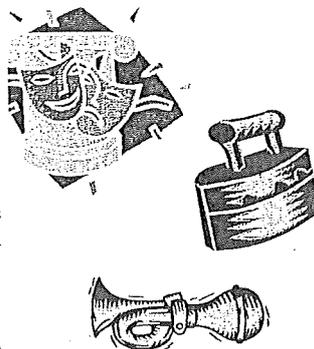
APE Association des Parents d'Elèves de Garrigues, Lugan et St AgnanComposition du nouveau Bureau:

Patricia FOCHEATO (Présidente)
Serge PARAYRE (Vice-Pdt)
Nadine PAGES (Trésorière)
Valérie BLANC (Secrétaire)
Marie RIVERA (Secrétaire Adj.)

CARNAVAL 2004:

Petit rappel du programme du sam. 13 mars à St Agnan:
17h: Défilé des enfants
19h: Apéritif et repas gascon
Soirée dansante. Ambiance assurée par les parents d'élèves à la salle des fêtes.

Réservations au
05.63.40.12.19 (P.Fochesato)

VIDE-GRENIERS

Grand vide-greniers de l'APE, le samedi 1er Mai 2004 autour de l'église de St Agnan.

Ouvert à tous. Venez nombreux vendre ou acheter dans une ambiance conviviale !

Inscriptions et renseignements au 05.63.40.12.19

Elections: Vote par procuration

21 / 28 mars 04:
Elections régionales

Toute personne absente de la commune aux dates du scrutin peut utiliser le vote par procuration.

Munie d'une attestation sur l'honneur indiquant les raisons de l'absence (professionnelles, de santé ou congés, ...) elle peut se rendre à la gendarmerie de St Sulpice et désigner un mandataire qui

votera en ses lieu et place.

Attention: L'électeur absent et le mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune.

Le portrait-flash

Voici la nouvelle rubrique; ce portrait-flash a vocation à paraître dans chaque Nittelub. C'est l'occasion de faire plus ample connaissance avec celles ou ceux qui vivent, travaillent ou s'intéressent à St Agnan. Aujourd'hui, c'est notre facteur qui a accepté d'être le premier. Qui sera le deuxième ? Nous attendons des volontaires et des suggestions ! Merci !



Je m'appelle : Guy Galy.

Je suis né : le 19 Mai 1966, sous le signe du Taureau.

J'habite : à Graulhet.

A St Agnan, je suis : le facteur.

Remarque : je suis très heureux que vous ayez pensé à moi pour inaugurer cette rubrique !

J'aime :

Le sport - les loisirs - le bricolage - la pêche...

Je n'aime pas :

Lire - danser - la tauromachie - la chasse...

